

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2022/93

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 28

Suppléants votants : 0

Procurations : 06

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un novembre à dix-huit heures,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Salle des Fêtes de Pageas, sous la présidence de M.DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 novembre 2022

PRESENTS : MM. DEXET Emmanuel, RICHIGNAC Guillaume (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M.BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mmes LACORRE Valérie (Procuration de M.CARPE Jean-Christophe), LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (Procuration de M.MARCELLAUD Didier), MM.DARGENTOLLE Georges (Procuration de Mme HILAIRE GENIN Karine), CUILLERDIER Simon (Procuration de M.DELOMENIE Bernard), Mme VALLADE Sylvie et M.DOGNON Jean-Bernard.

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : Mmes LACORRE Valérie et LANTERNAT Floriane

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, MM. BONNAT Christian, CHAMINADE Gérard, CARPE Jean-Christophe, MARCELLAUD Didier, Mme HILAIRE GENIN Karine et M.DELOMENIE Bernard.

SECRETAIRE : Mme MAYOUSSE Martine

Objet : Revalorisation du Contrat d'assurance groupe risque statutaire du Centre de Gestion de la Haute-Vienne des agents affiliés à la CNRACL

Exposé :

Le Président rappelle que par délibération n° 2020/90 en date du 8 décembre 2020, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable à l'adhésion au contrat d'assurance groupe risque statutaire, conclu par le Centre de gestion avec la compagnie CNP, en groupement avec le courtier SOFAXIS.

Par courrier en date du 26 juillet 2022, le Centre de gestion a informé les collectivités adhérentes que la compagnie d'assurances CNP souhaitait résilier à titre conservatoire au 31 décembre 2022 ledit contrat encore valable pour deux années, dans la mesure où une forte augmentation de la sinistralité ne permettait pas à l'assureur de projeter un équilibre financier.

Durant l'été 2022, le Centre de gestion a régulièrement rencontré SOFAXIS, afin de connaître les marges de manœuvre qui s'offraient aux différents contrats. A l'issue des échanges, SOFAXIS et CNP ont proposé deux alternatives :

- diminuer les remboursements d'indemnités Journalières (IJ) de 20 % sans modifier le taux de cotisation,
- augmenter de 10% le taux de cotisation et diminuer de 10% le remboursement des indemnités Journalières (IJ).

Les membres du Conseil d'administration du Centre de gestion, réunis le 14 octobre dernier, ont décidé de retenir la seconde proposition, à savoir l'augmentation de 10 % du taux de cotisation et la diminution de 10 % du remboursement des indemnités journalières.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **de choisir** de continuer à adhérer au contrat d'assurance groupe risque statutaire des agents affiliés à la CNRACL proposé par le Centre de gestion,
- **d'accepter** la proposition d'évolution du contrat faite par le courtier Sofaxis,
- **d'autoriser** le Président à signer les documents correspondants.

Adresse de dépôt en préfecture
087-200070506-20221121-2022-93-DE
Date de télétransmission : 25/11/2022
Date de réception préfecture : 25/11/2022

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 22 novembre 2022.

Le Président,
Emmanuel DEXET

